ID: 029-212901052-20210610-3242021000-DE

PROGRAMMATION CULTURELLE SAISON 2021/2022 - ARTS VISUELS

CONSIDERANT les expositions à l'espace culturel Lucien-Prigent telles que présentées ci-dessous,

Exposition de Floriane Durey et Vincent Gillois du 15 octobre au 19 décembre 2021

Ces 2 plasticiens, dont les univers croisent arts visuels, poésie et scénographie lumineuse, sont invités à investir l'espace Lucien-Prigent pour transformer le manoir en appartement poétique, avec une mise en lumière des espaces extérieurs au moment de la clôture du Festival.

L'exposition qui sera présentée à l'espace Lucien-Prigent, en amont et pendant le Festival Moi les Mots, est actuellement en construction. Les artistes viendront au mois d'avril découvrir le lieu et commencer à imaginer la scénographie, qui fera le lien entre les mots et les arts visuels. Elle regroupera des installations poétiques et lumineuses et des photographies, autour de l'envie de « dévoiler ce qui existe en creux, caché aux yeux du quotidien ». Les murs de l'Espace Lucien-Prigent deviendront un véritable espace de jeu pour les deux artistes, avec l'envie de guider les regards des visiteurs vers le versant poétique du réel.

Exposition sculpture du 12 mars au 12 avril 2022

L'exposition de printemps, en lien avec l'association Sculpteurs Bretagne sera repensée pour laisser une place plus importante aux installations dans l'espace public, dans le prolongement du succès de l'appel à projets.

Exposition du photographe Matthieu Venot du 13 mai au 31 juillet 2022

Vivant à Brest, Matthieu Venot s'est fait connaître en photographiant cette ville sous un angle inédit : pleine de couleurs et de formes géométriques qui se détachent sur un grand ciel bleu... Il fait de la poésie avec de l'architecture brute en se baladant dans sa ville pour immortaliser les « perles cachées » : escaliers, fenêtres, angles de bâtiments, au service d'une composition pure et colorée. « Je voulais montrer Brest à ma manière. Je ne me retrouve pas dans les photos existantes, ce n'est pas ce que je vois ».

CONSIDERANT les expositions à l'Hôtel de Ville telles que présentées ci-dessous,

■ 53^{ème} Salon de peinture du Léon du 6 novembre au 12 décembre 2021

Comme tous les ans à l'automne, les peintres professionnels et amateurs du territoire peuvent exposer leurs œuvres. Toutes les techniques sont acceptées : huile, aquarelle, gravure, technique mixte. Le salon s'est également ouvert à la photographie depuis quelques années. Chaque artiste peut proposer deux œuvres au maximum.

Dans la salle du Conseil municipal, la lauréate 2019, Lydie Allaire, présente un ensemble de peintures de formats divers, ainsi que des œuvres sur papier. Elle partagera l'espace avec la galériste Marianne Laes, invitée du Festival Moi les Mots, qui fera découvrir au public son travail de gravure.

■ 33^{ème} Salon de sculpture contemporaine du 12 mars au 10 avril 2022

Lors des précédentes éditions, les membres de l'association Sculpteurs Bretagne étaient invités à présenter une ou plusieurs œuvres de leur choix dans l'hôtel de Ville.

Le succès des installations en extérieur amène à une réflexion. Il est également proposé de renouveler les installations « Hors les murs » par le biais d'un appel à projets (novembre-janvier). Quatre dossiers seront sélectionnés à l'issue d'un jury pour investir quatre lieux de la ville : le parvis de l'Hôtel de Ville, le parc de Kréac'h Kélenn, la fontaine Saint-Thivisiau et le 1^{er} étage de l'espace Lucien-Prigent.

Envoyé en préfecture le 10/06/2021 Reçu en préfecture le 10/06/2021

Affiché le

ID: 029-212901052-20210610-3242021000-DE

VU l'avis favorable de la commission « Culture - Patrimoine » en date du 19 mai 2021,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

AUTORISE MADAME LE MAIRE A SIGNER L'ENSEMBLE DES CONTRATS ET DOCUMENTS RELATIFS A LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION ARTS VISUELS 2021.2022.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 28 mai 2021

Le Maire,

Laurence CLAISSE.